AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C1877
FR0000061418-OP015-R06

26 octobre 2026

- Résultat de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.
- Maintien de la suspension de la cotation des actions de la société.

FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS

(Euronext Paris)

1. Crédit Industriel et Commercial (« CIC »), a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que, pendant la durée de l'offre publique de retrait visant les actions de la société FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS (« la Société »), soit du 12 octobre au 23 octobre 2026 inclus, la société Fiducial SC[1] (« l'**Initiateur** »), a acquis au prix unitaire de 36 € par action, 119 actions sur le marché par l'intermédiaire du membre du marché acheteur qu'elle a désigné.

2. Par conséquent, à la clôture de l'offre publique de retrait, l'Initiateur détient directement 2 165 049 actions FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS, représentant 99,81% du capital et 99,82% des droits de vote théoriques de la Société.

3. La suspension de la cotation des actions FIDUCIAL OFFICE SOLUTIONS est maintenue jusqu'à nouvel avis.

[1] Société Civile Particulière.